

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 24 septembre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la MJC à Bégard le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BIAVA Denis (suppléant) ; BILLAUX Béatrice ; BOUCHER Gaëlle ; BOUTIER Yvon (suppléant) ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; THOMAS David (suppléant) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOULANGER Servane à BOUCHER Gaëlle ; BURLOT Gilbert à TALOC Bruno ; DUMAIL Michel à GOUAULT Jacky ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Agathe ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LOZAC'H Claude à LE GAOUYAT Samuel ; PONTIS Florence à SALLIOU Pierre ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; RANNOU Hervé à CLEC'H Vincent ; RASLE-ROCHE Morgan à CHAPPÉ Fanny ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BERNARD Joseph ; BOÉTÉ Cécile (arrivée à 19h40) ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CADUDAL Véronique ; CHARLES Olivier ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE CREFF Jacques ; LEYOUR Pascal ; MOZER Florence ; QUENET Michel ; RIOU Philippe ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	60
Procurations	14
Votants	74
Absents	14

DEL2024-09-205

PROJET VÉLOROUTE : VALIDATION ET MISE EN ŒUVRE

Le projet de territoire, la politique touristique et des loisirs, la stratégie des « nouvelles dynamiques territoriales » et plus récemment le schéma du tourisme et des loisirs, ont tous pour ambition de développer le tourisme vert et les activités de loisirs et sportives raisonnées et décarbonnées.

Par ailleurs, la cartographie des Véloroutes Voies Vertes (VVV) révèle l'absence d'itinéraires cyclables sur la partie nord de la Région Bretagne et notamment sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération à l'exception de la Vélomaritime qui longe le littoral.

Pour répondre à ces enjeux, un projet de création d'un itinéraire cyclable reliant Ploubazlanec à Carhaix a été engagé en 2021. Cet itinéraire cyclable structurant participera à la valorisation du territoire et contribuera à son rayonnement et à son attractivité économique via les retombées qui seront générées par la consommation de services nécessaires à la pratique de séjour en itinérance.

29 communes sont traversées dont 27 sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération (*Belle-Isle-en-Terre, Brévidy, Calanhel, Callac, Carnoët, Guingamp, Kermoroc'h, La Chapelle-Neuve, Landebaëron, Lanleff, Loc-Envel, Louargat, Pabu, Paimpol, Péder nec, Ploëzal, Ploubazlanec, Plouëc-du-Trieux, Plougonver, Plouisy, Plourivo, Plusquellec, Pontrieux, Quemper-Guézennec, Runan, Saint-Laurent, Yvias*) et 2 communes sur Poher-Communauté (*Carhaix et Plounévezel*).

Le projet devrait être mis en service fin 2024, début 2025.

Le projet est estimé à 137 105 € HT. Une aide de la Région Bretagne via le dispositif « Bien Vivre Partout en Bretagne » soutiendra le projet à hauteur de 48 % soit 65 810.40 €. Une participation financière de Poher Communauté sera prochainement actée au regard du linéaire identifié sur ce territoire.

Des conventions seront passées d'une part avec Poher Communauté, d'autre part avec les communes concernées par le tracé, afin de cadrer l'entretien de la véloroute (à l'image de ce qui est fait pour les chemins de randonnée).

Vu le code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération DELBU202102_022-DE en date du 16 février 2021 actant à titre expérimental de s'appuyer sur les services d'Eau et Rivières de Bretagne pour lancer dès février 2021 la création de la Véloroute Ploubazlanec-Carhaix ;

Considérant l'inscription du projet de véloroute au schéma du tourisme et des loisirs, validé en juin 2023 par le Conseil d'agglomération ;

Considérant le plan de financement présenté ci-dessus ;

Considérant que pour mettre en œuvre le projet, un marché de travaux a été lancé en juin 2024 pour le jalonnement et les travaux de voirie ;

Considérant qu'un plan de communication et une identité graphique à la véloroute seront travaillées par une agence de communication ;

Considérant le calendrier du projet ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve le projet Véloroute et ses modalités de mise en œuvre et d'entretien ;
- Approuve le budget prévisionnel ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer toute pièce y afférent.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Christian PRIGENT

